



Conseil de sécurité

Distr. générale
15 août 2023
Français
Original : anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 9395^e séance (privée) du Conseil de sécurité

**Tenue à huis clos au Siège, à New York, le mardi 15 août 2023,
à 15 heures**

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

« Le 15 août 2023, en application des dispositions des sections A et B de l'annexe II de sa résolution [1353 \(2001\)](#), le Conseil de sécurité a tenu sa 9395^e séance, à huis clos, avec les représentants des pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban.

La Présidente, agissant en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, a invité M. Alexandre Zouev, Sous-Secrétaire général à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité au Département des opérations de paix, à participer à la séance.

Le Conseil et les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police ont entendu un exposé présenté par M. Zouev.

Les membres du Conseil, M. Zouev et les représentants des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police participant à la rencontre ont eu un échange de vues. »

